

**Nous vous remercions d'avoir choisi d'effectuer la formation COMPRENDRE
MAITRISER ET OPTIMISER LE TRAITEMENT DU TIERS PAYANT au sein de
Litipharma France Tiers Payant !**

Vous trouverez ci-après des informations recueillies dans ce livret pour préparer au mieux notre rencontre :

- 1- Présentation de l'organisme formateur
- 2- Public visé
- 3- Pré-requis et objectifs de formation
- 4- Le déroulé de la formation
- 5- L'assurance d'une formation de qualité
- 6- La formatrice
- 7- Les méthodes mobilisées
- 8- Les moyens techniques utilisés
- 9- Le lieu de formation
- 10- Tarifs
- 11- Accessibilité
- 12- Modalités d'évaluation
- 13- Performance
- 14- Contact

1- L'organisme formateur

LITIPHARMA France Tiers Payant est une société d'externalisation de gestion de tiers-payant, et propose des formations spécialisées pour les professionnels de santé dans la prise en charge administrative du patient.

2- Public visé

Notre formation est accessible à tous les professionnels de santé ayant recours à l'utilisation du tiers-payant.

3- Pré-Requis et objectifs de formation

Pré-requis

- Pas de pré-requis particulier

Objectifs de formation, aptitudes et compétences :

- Intégrer le tiers payant à son travail quotidien
- Savoir anticiper au comptoir pour éviter le rejet
- Interpréter correctement les informations concernant le régime de l'assuré et son identité
- Etre capable d'identifier le rejet et de le comprendre

Inscription par le formulaire disponible sur le site internet.

La prestation commence généralement entre 4 et 5 semaines après validation administrative du dossier *

**délais applicables dans des périodes classiques en dehors d'éventuels congés des formatrices ou situations indépendantes de notre volonté*

3- Le déroulé de la formation

La formation Litipharma France Tiers payant se déroule en deux parties : le matin une étude théorique de 9h à 12h30, puis la mise en application pratique sur logiciel l'après-midi de 13h30 à 17h. Elle dure en tout 7h. Nombre de participants : entre 2 et 5.

Mise à jour le 14/06/2022

Le matin

Introduction au tiers-payant

1) Le cadre de travail (théorie)

a) Les acteurs

- La sécurité sociale
- Les mutuelles
- Les cogérées

b) Les couvertures et garanties

- Le régime obligatoire :

.cas général

.cas particuliers variant selon : l'état de santé

la profession

la situation financière

la nationalité

retraités et anciens

combattants

- Le régime complémentaire

- Les régimes cogérés

c) Définir

- L'identité de l'assuré et de l'ayant droit
- La mutuelle, les vignettes et taux de remboursement
- Les conventions qui encadrent le TP
- Les différentes subrogations
- Le vocabulaire du rejet

L'après-midi

2) Les procédures de travail (pratique)

a) Introduction sur l'origine des litiges

b) Le comportement de l'équipe

- La connaissance des notions basiques
- L'investissement général
- Les compétences
- Le manque de temps

c) Maitrise de l'outil logiciel

- Savoir appliquer ses connaissances au comptoir
- Communiquer efficacement avec la patiente, le reporter sur logiciel
- Suivre le dossier litigieux

3) Questions diverses

4) Test d'évaluation des acquis

4- Une formation de qualité

LITIPHARMA France Tiers Payant pense en priorité à répondre à l'ensemble des critères du décret qualité des formations. Nous recherchons toujours à :

- Identifier le besoin des stagiaires et l'ajuster en fonction de ses demandes et objectifs
- Améliorer de manière continue les moyens intellectuels et logistiques du personnel en charge des formations
- Adapter le suivi pédagogique, l'accueil, et bien évaluer les stagiaires.
- Prendre en compte le feedback et l'analyse des appréciations rendues par les stagiaires.
- Faire concorder les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à la formation.
- Rendre claires les conditions d'informations au public sur l'offre de formation, la facilité d'accès et les résultats atteints.

De plus, durant les sessions de formation chacun est évalué au travers de supports techniques (mise en pratique avec des questions réponses, et un test d'évaluation final) mais aussi via un échange simple basé sur la discussion entre le formateur et les stagiaires.

Un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation est à remplir par l'apprenant à la fin de la formation.

5- Les formatrices

Grâce à la veille technique permanente, nous mettons régulièrement à jour les programmes et les contenus pédagogiques. Nos formatrices conçoivent, animent et évaluent l'ensemble des formations proposées.

- *Marie Devin* titulaire d'un BP préparatrice en pharmacie (Bac+2). Elle est également co-responsable des formations de LITIPHARMA France Tiers Payant
- *Marie-Anne Martin Pavot* Titulaire d'un BTS (Bac+2) Gestion PME-PMI. Elle est présidente de la société LITIPHARMA France Tiers Payant.
- *Eléa Favart* Titulaire d'un BTS (Bac+2) Assistant Manager. Elle est également co-responsable des formations de LITIPHARMA France Tiers Payant.

6- Méthodes mobilisées

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nos formations sont élaborées autour des besoins de votre entreprise (définis au préalable avec la personne chargée des formations) mais aussi en fonction de vos fiches de poste.

Le cœur de notre échange est construit autour de la participation et de l'expérience des stagiaires. Ainsi, le formateur entre en interaction avec l'équipe formée, corrige les incompréhensions, répond aux interrogations persistantes, et s'assure que chacun repart fort des réponses qui lui a été apportées.

7- Les moyens techniques utilisés

Tous les outils d'apprentissage proposés et remis aux stagiaires sont exposés sur le plan de formation dans « cadre de travail » et « procédure de travail ».

Ils sont constitués de :

- Documents comprenant les bases essentielles et donnés à chaque participant afin qu'il puisse les appliquer à sa pratique professionnelle.
- Documentation pédagogique en version papier notamment : les différents modes d'enregistrement selon les garanties, les cas particuliers, les documents à dispositions, les outils informatiques, synthèse, QCM
- Selon le thème abordé, des supports complémentaires sont prévus par le formateur et peuvent être communiqués aux stagiaires pour étayer le propos.

Un support de formation actualisé vous sera remis au début de la formation vous permettant de prendre des notes.

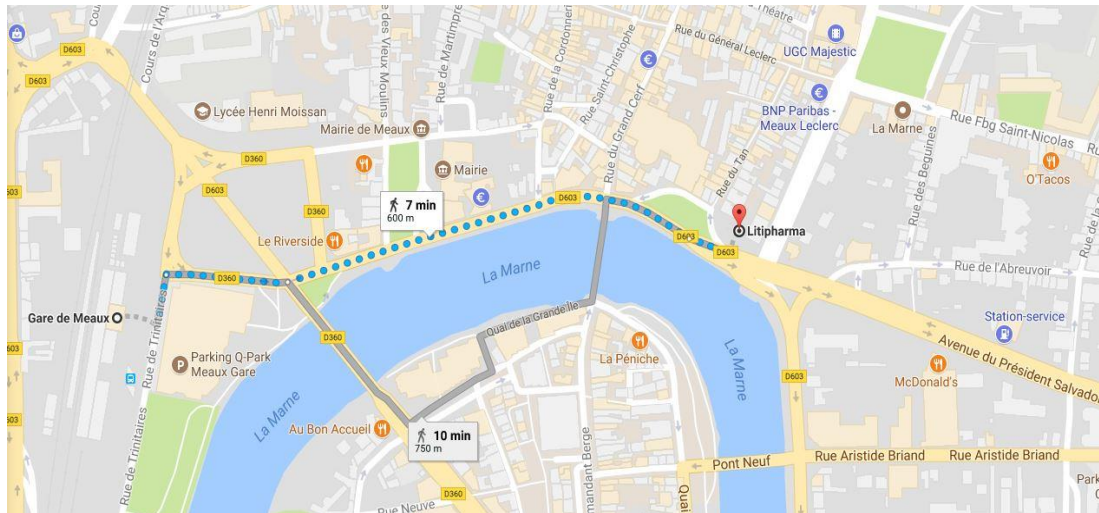
8- Le lieu de formation

La formation peut se dérouler dans nos locaux au 3 Quai Jacques Prévert à Meaux. Nous mettons à votre disposition un parc informatique, une projection de supports de formation via rétroprojecteur.

Indications pour l'accès au centre de formation

- Accès en voiture depuis l'A4 et A140 sortie 2 « Meaux centre »
- Accès en train depuis Gare de l'Est, ligne P direction Meaux ou Château Thierry : arrêt « Meaux »

- Accès en avion depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle prendre la ligne de bus 20 de la « Gare Routiere de Roissypôle (T3) »



Hébergement à proximité :

IBIS STYLES

27, Avenue Jean Bureau

77100 MEAUX

01.60.25.12.10

5 min à pied

HOTEL KYRIAD

32, Avenue de la Victoire

77100 MEAUX

01.60.33.15.47

10 min en voiture

Restauration

- Possibilité de livraison de plusieurs restaurants sur place
- Monoprix à 10 mètres, cuisine dans les locaux
- Centre ville à 3min à pied

Taxis

Groupement de taxis de Meaux

01.64.33.85.86

En distanciel nous assurons les réunions via zoom. Nous vous envoyons un lien pour la réunion le jour J et vous n'avez plus qu'à cliquer sur le lien avec un ordinateur muni d'une webcam. Vous disposez également d'un support de formation qui vous est envoyé par mail.

Nous pouvons également nous déplacer si votre structure permet d'assurer la formation sur place.

9- Tarifs

Nous proposons des formations à partir de 200€ HT/personne*

Nos formations sont éligibles à la prise en charge par votre OPCO à 100% sur demande préalable. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les modalités.

**Le tarif de la formation dépend du nombre de stagiaires formés et du lieu de formation*

10- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre établissement est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

11- Modalités d'évaluation

Procédure de positionnement : Nous distribuons pendant le tour de table à l'arrivée, un questionnaire à chaque participant afin de connaître ses compétences et connaissances sur les sujets traités.

Par le biais de questionnaires pré et post formation, d'audit si nécessaire, nous évaluons vos acquis tout au long de notre prestation pour vous assurer un résultat de qualité. De plus, le formateur réalise des exercices avec le stagiaire s'assurant de la bonne compréhension du sujet traité.

De plus, tous les dossiers de formation passent définitivement au service qualité de la société Litipharma France Tiers Payant afin d'assurer un suivi et un contact permanent avec les stagiaires.

12- Performance

Gage de qualité, le résultat de nos performances sur l'année précédente est notre meilleur témoin

Taux de satisfaction :

Taux d'assiduité :

Nombre de participants :

**ces informations seront communiquées dès les prochaines formations.*

13- Contact

Pour toute question concernant la formation, vous pouvez contacter :

- Le standard au 01 60 22 26 96 ou à l'adresse mail tierspayantequipe@orange.fr
- Marie Devin co-responsable formation au 01 60 38 12 35 / 07 84 38 28 87 ou à l'adresse mail maried@francetierspayant.info
- Elea Favart co-responsable formation au 01 60 38 12 42 ou à l'adresse mail elea@francetierspayant.info
- Marie-Anne Martin Pavot présidente de la société 01 60 38 12 51 ou à l'adresse mail direction@francetierspayant.info
- Céline Ben Ali, responsable service qualité 01 60 38 12 52 ou à l'adresse mail celine@francetierspayant.info